



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

L'ACTIVITÉ FRONTALIÈRE AVEC LA SUISSE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



SOMMAIRE

- p.3 Dynamisme démographique et économique
- p.4 Reprise de l'emploi et des embauches en 2021
- p.5 De plus nombreux actifs Auverhônals qui travaillent en Suisse
- p.8 Recul de la demande d'emploi dans la zone frontalière du Léman, comme dans le reste de la région
- p.9 Baisse du nombre de demandeurs d'emploi ayant travaillé en Suisse indemnisés par l'Assurance Chômage
- p.10 Sources et définitions, périmètres géographiques, références bibliographiques

Une activité frontalière avec la Suisse intense, croissante et polarisée

Limitrophe de cinq régions françaises d'un côté et frontalière avec deux pays, la Suisse et l'Italie, d'un autre côté, Auvergne-Rhône-Alpes est une région tournée vers l'international.

L'Auvergne-Rhône-Alpes compte le plus de travailleurs frontaliers après le Grand Est, et pour leur immense majorité, en Suisse. Les départements de la Haute-Savoie et de l'Ain partagent plus de 100 kilomètres de frontière terrestre avec le seul canton de Genève. Ces territoires frontaliers bénéficient d'une dynamique positive, à la fois de la population et de l'emploi, même si les dynamiques d'emploi sont un peu plus soutenues côté suisse que côté français.

« L'accès au marché du travail suisse facilité par des accords bilatéraux. La France métropolitaine, avec 2 913 kilomètres de frontières terrestres, est le pays de l'UE qui compte le plus de résidents nationaux travaillant à l'étranger. La mobilité de ces travailleurs est facilitée par des accords internationaux : ceux de Schengen sur la libre circulation des personnes au sein de l'UE et les accords « bilatéraux », régissant les relations entre la Suisse et l'UE. L'un de ces principaux accords, entré en vigueur le 1er juin 2002, facilite notamment les conditions de séjour et de travail des citoyens de l'UE en Suisse. Il permet entre autres les mobilités géographiques et professionnelles, le regroupement familial, le travail pour les membres de la famille, la reconnaissance des qualifications professionnelles et la coordination des systèmes de sécurité sociale. Le 1er juin 2007, la fin des quotas limitant le nombre d'autorisations a conduit à une totale mobilité géographique et professionnelle. Pour la région genevoise, une convention (1938) et deux accords (1946 et 1958) avaient permis une arrivée importante de frontaliers dès les années 1960. » Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n° 101, juillet 2020, « le travail frontalier en forte croissance »



Travailleur frontalier, frontalier, navetteur : quelles définitions ?

Un **travailleur frontalier** est considéré comme tel par la Sécurité Sociale à partir du moment où il est salarié, rattaché à une entreprise ou indépendant, qu'il exerce son activité professionnelle dans un Etat membre de l'Union Européenne, et qu'il réside sur le territoire d'un autre Etat membre dans lequel il retourne de façon régulière (retour au moins une fois par semaine à leur domicile principal).

La définition sociale du travailleur frontalier donnée par l'Union Européenne est complétée par des conventions fiscales bilatérales entre les Etats membres. Son statut peut varier selon les accords entre les pays, portant notamment sur des critères géographiques, avec des conséquences sur le lieu d'imposition des revenus. Sont concernés l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Belgique, la Suisse.

Les termes **frontalier** ou **navetteur** désignent un résident en France métropolitaine qui déclare travailler à l'étranger.



L'édito de la Directrice Territoriale Déléguée Haute-Savoie Léman

L'ARC LÉMANIQUE, UN TERRITOIRE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ FRONTALIÈRE !

Vu du haut du Salève côté France, nous pouvons admirer le célèbre jet d'eau de Genève et surplomber la frontière administrative entre nos deux pays dans un bel écrin de verdure. Derrière ce paisible paysage de l'Arc lémanique se cache une impressionnante dynamique démographique et économique. Chaque jour ce sont plus de 120 000 frontaliers qui traversent la frontière suisse pour venir y travailler.

« Le Grand Genève » constitué des cantons de Genève, Vaud et du Valais ainsi que côté France des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain représente une population de 3,2 millions d'habitants soit la première agglomération d'Auvergne Rhône-Alpes. On constate une progression permanente de la population et des emplois sous l'effet des salaires attractifs et du potentiel économique des deux côtés de la frontière.

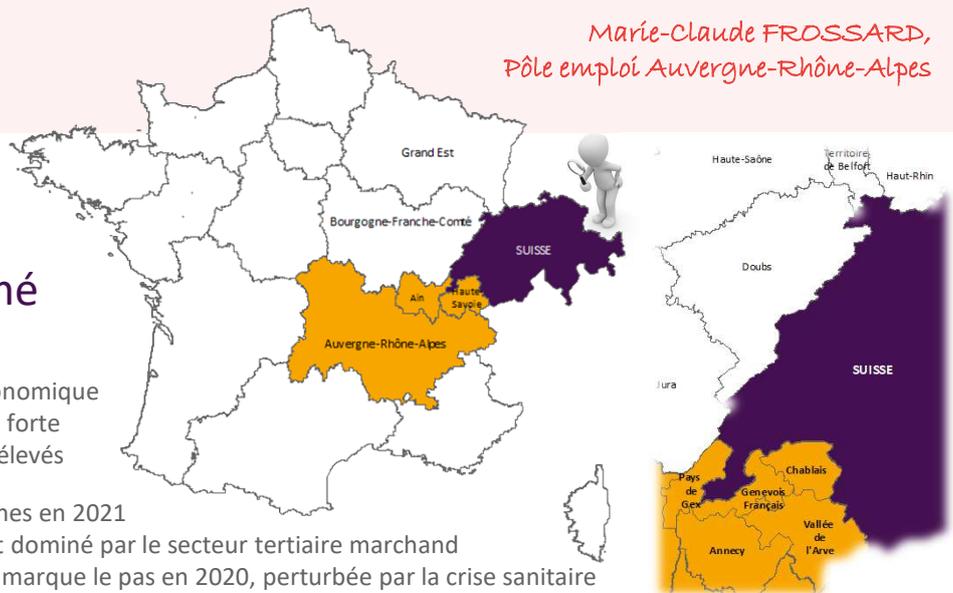
Aujourd'hui ce bassin de vie se caractérise par un tissu économique performant et diversifié.

Toutefois, l'Arc Lémanique doit aussi faire face à des problématiques de taille comme la pression actuelle sur l'offre et le coût du logement ; les infrastructures (route, école, crèche, etc. ...) n'ont également pas suivi l'expansion de la population et des enjeux importants sur les mobilités douces sont à prévoir. Certaines catégories de personnes affichent un niveau de vie élevé ce qui a pour effet d'accentuer les inégalités et les dossiers de surendettement sont nombreux. Enfin les difficultés de recrutement sont très fortes sur le territoire français et on assiste à une « fuite » des compétences françaises vers la Suisse.

Vous l'aurez compris, de nombreux défis attendent l'Arc Lémanique afin de préserver les équilibres économiques, sociaux, environnementaux.

Je vous invite à parcourir notre dossier sur l'activité frontalière avec la Suisse en Auvergne-Rhône-Alpes qui vous permettra de vous apporter un certain nombre d'éclairages sur le plan économique et social.

Marie-Claude FROSSARD,
Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes



L'essentiel en résumé

Dynamisme démographique et économique

- Une croissance démographique forte
- Un PIB et un niveau de vie très élevés

Reprise de l'emploi et des embauches en 2021

- Un tissu économique fortement dominé par le secteur tertiaire marchand
- Une croissance de l'emploi, qui marque le pas en 2020, perturbée par la crise sanitaire
- Un fort rebond de l'emploi au 2^{ème} trimestre 2021
- Forte reprise des embauches dans la zone frontalière du Léman, bien qu'en dessous du niveau de 2019

De plus nombreux actifs Auverhônals qui travaillent en Suisse

- Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui compte le plus de travailleurs frontaliers après le Grand Est
- Des navetteurs qui travaillent en majorité en Suisse
- Une main d'œuvre plus particulièrement masculine, jeune, qualifiée et dans le secteur tertiaire
- Le phénomène continue de s'amplifier et touche un nombre croissant de communes
- Des déplacements principalement en direction du canton de Genève

Recul de la demande d'emploi dans la zone frontalière du Léman, comme dans le reste de la région

- Un nombre de demandeurs d'emploi en recul sur un an, mais encore au-dessus de son niveau d'avant-crise
- Des demandeurs d'emploi précaires plus impactés par la crise et plus fortement que dans la région
- Moins d'inscriptions de demandeurs d'emploi en 2021, suite à une fin de CDD ou de mission d'intérim
- Impact de la crise sur les inscriptions à pôle emploi de frontaliers ayant perdu leur emploi en Suisse

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi ayant travaillé en Suisse indemnisés par l'Assurance chômage

- Dans les bassins du Genevois français et du Pays de Gex, près de la moitié des demandeurs d'emploi indemnisés par l'Assurance chômage ont travaillé précédemment en Suisse.
- Un nombre de frontaliers indemnisés en baisse sur un an, sans retrouver encore son niveau d'avant-crise

Dynamisme démographique et économique

Une croissance démographique forte

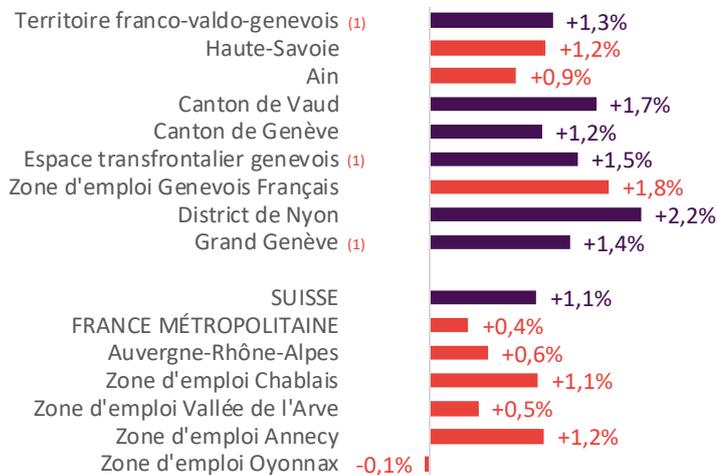
Le **territoire franco-valdo-genevois** ⁽¹⁾ compte 2,76 millions d'habitants en 2018. Ils sont répartis pour 30% en Haute-Savoie (817 000), 23% dans l'Ain (648 000), 29% dans le canton de Vaud (794 000) et 18% dans le canton de Genève (498 000). La population augmente au rythme de +1,3% par an en moyenne entre 2013 et 2018, plus fortement côté suisse que français [cf. graphique 1]. Le territoire attire de nouveaux résidents, le solde migratoire contribue fortement à cet accroissement. En comparaison, 1,9 millions d'habitants sont recensés en 2018 dans la métropole de Lyon.

La croissance démographique est plus soutenue encore dans l'**espace transfrontalier genevois** ⁽¹⁾, territoire plus restreint au pourtour du canton de Genève. La population s'élève à 982 000 habitants en 2018, répartie dans la zone d'emploi du Genevois français (39%, 384 000), le canton de Genève (51%) et le district de Nyon (10%, 100 000). Elle augmente plus fortement dans le district de Nyon et le Genevois français que dans le canton de Genève. En comparaison, la croissance de la population dans les autres départements frontaliers de la Suisse (Doubs, Jura) est moins soutenue, également près de l'Allemagne (Bas-Rhin, Haut-Rhin) et du Luxembourg (Meurthe et Moselle, Moselle, Meuse).

La population du canton du Valais s'élève à 344 000 habitants. ⁽¹⁾ [cf. Périmètres géographiques, page 11]

Graphique 1

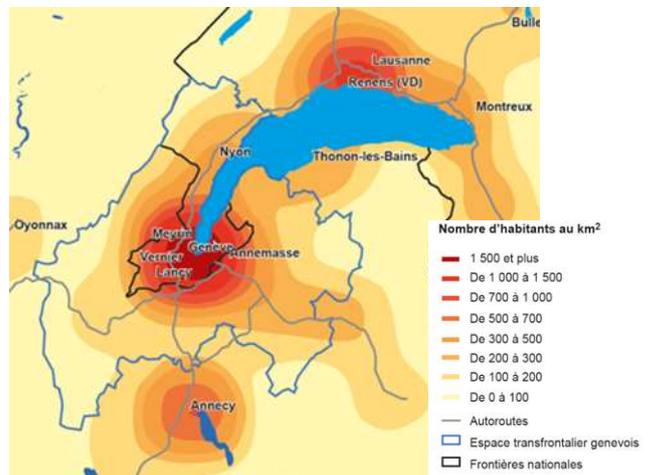
ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DE LA POPULATION (2013-2018)



Source : OST (Insee / OCSTAT, STATVD)

Carte 1

DENSITÉ DE POPULATION



Source : OST (2016)

La densité de population de la zone transfrontalière est plutôt élevée [cf. carte 1] : 450 habitants au km² en 2018 dans l'espace transfrontalier genevois. Le Genevois français représente par ailleurs un espace résidentiel attractif pour ceux qui travaillent de l'autre côté de la frontière, la zone d'emploi étant bien moins densément peuplée que le canton de Genève (230 habitants au km² dans le Genevois français, contre 2 030 habitants au km² dans le canton de Genève). La densité de population dans le canton du Valais est relativement faible (70 habitants au km²).

Un PIB et un niveau de vie très élevés

La Suisse affiche un PIB par habitant 2 fois supérieur à celui de la France et les niveaux de salaires y sont parmi les plus élevés au monde. Auvergne-Rhône-Alpes demeure pourtant la deuxième région française la plus créatrice de richesse, avec un PIB par habitant de 33 600 € en 2018, loin derrière l'Île-de-France tout de même (59 700 €). En Suisse, le PIB par habitant est de 74 800 €, grimpe même à 97 200 € dans le canton de Genève, atteint 65 600 € dans le canton de Vaud et 50 100 € dans le canton du Valais. L'impact économique et financier des migrations de travail transfrontalières, bien que considérable, n'est pas facile à apprécier. Les différences dans les déclarations fiscales rendent difficile les comparaisons territoriales. L'effet sur le revenu fiscal est bien apprécié dans les territoires proches de la Suisse.



Encadré 1 - La zone frontalière du Genevois français : un territoire atypique au sein de la région, mais aussi de l'Hexagone

Avec l'influence de la Suisse, elle est le territoire français où le niveau de vie est le plus élevé : la moitié de sa population à un niveau de vie supérieur à 31 060 € par an en 2018 (contre 22 480 € au niveau régional et 21 650 € au niveau France). Elle se place ainsi en-tête devant les zones d'emploi de Saint-Louis (frontière de l'Allemagne et de la Suisse), Rambouillet, Versailles-Saint-Quentin et Pontarlier (frontière de la Suisse). Le Chablais et Annecy se classent respectivement 6^{ème} (26 300 €) et 7^{ème} (25 920 €). La Vallée de l'Arve est 13^{ème} (24 150 €) et le Mont-Blanc 16^{ème} (23 720 €), ce qui fait de la Haute-Savoie le 4^{ème} département français où le niveau de vie est particulièrement élevé (derrière Paris, les Hauts de Seine et les Yvelines). Les disparités de niveaux de vie entre habitants au sein des territoires frontaliers sont toutefois fortes.

Reprise de l'emploi et des embauches en 2021

Un tissu économique fortement dominé par le secteur tertiaire marchand

Dans le **Genevois français**, le secteur tertiaire regroupe 79% de l'emploi total. C'est 3 points de plus qu'en Haute-Savoie et 9 points de plus que dans l'Ain. En lien avec le fort dynamisme démographique du territoire, il s'agit pour moitié d'activités marchandes, telles que le commerce ou les services, qui génèrent un développement important des activités présentes. Derrière le tertiaire marchand et non marchand se positionne donc le secteur secondaire (industrie, construction) avec 19% des emplois (contre 28% dans l'Ain et 23% en Haute-Savoie). L'emploi total dans le Genevois français en 2018 s'élève à 92 000 emplois salariés ou non, pour 23 340 établissements du secteur marchand non agricole.

Côté suisse, dans le **canton de Genève** et le **district de Nyon**, le secteur tertiaire est également de loin le premier pourvoyeur d'emplois. Il représente 87% de l'emploi total du canton de Genève. Plus spécifiquement les secteurs de la santé humaine, action sociale et du commerce concentrent 25% des emplois du canton. Les 42 000 établissements comptabilisés en 2018 concentrent 390 300 emplois salariés ou non.

Dans le district de Nyon, 81% des emplois relèvent du tertiaire, également dans les secteurs de la santé humaine et action sociale et dans le commerce (31% des emplois). 7 700 établissements sont dénombrés en 2018 pour 45 000 emplois salariés ou non.

Une croissance de l'emploi, qui marque le pas en 2020, perturbée par la crise sanitaire

Après dix années de hausse continue en **Auvergne-Rhône-Alpes**, l'emploi salarié recule en 2020, sous les effets de la crise sanitaire et du coup d'arrêt porté à l'économie mondiale. L'emploi salarié du secteur privé diminue de -2,6% en un an dans la région, plus impactée encore que la France (-1,7%). La baisse concerne plus fortement les secteurs de l'hôtellerie-restauration (-22,7%), l'intérim (-5,6%) et les autres services marchands (-2,3%).

La baisse est moindre dans le département de l'Ain (-1,4%). Elle est, en revanche, bien plus soutenue en Haute-Savoie (-6,4%), classé deuxième département de la région en termes de pertes d'emploi en 2020, derrière la Savoie (-13,6%).

La **zone d'emploi du Genevois français** enregistre une baisse de l'emploi salarié (-2,2%), la plus faible parmi les zones d'emploi de la Haute-Savoie. Le secteur de l'intérim, suivi par l'hôtellerie-restauration, participent largement à cette diminution (respectivement -11,5% et -9,0%).

Dans la zone d'emploi voisine, celle du **Chablais**, l'emploi diminue plus fortement sur la même période (-13,4%). Tous les secteurs d'activité sont en baisse, à l'exception de la construction (+4,5%). Cette diminution est plus particulièrement portée par l'hôtellerie-restauration (-47,1%), l'intérim (-12,4%), les autres services marchands (-12,1%), le commerce (-5,4%).

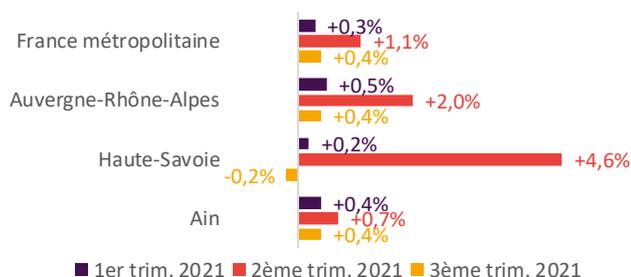
Le Chablais est la deuxième zone d'emploi haut-savoyarde ayant perdu le plus d'emploi en 2020, derrière celle du Mont Blanc (-19,1%), notamment en raison d'une année blanche dans les stations de sports d'hiver, et avant celles de la Vallée de l'Arve (-8,5%), d'Annecy (-2,6%) et du Genevois français (-2,2%).

En **Suisse**, en 2020, la progression de l'emploi s'interrompt également (-0,3%). La baisse est plus marquée dans le **canton de Genève** (-2,4%), alors que l'emploi continue de croître dans le **canton de Vaud** (+1,5%).

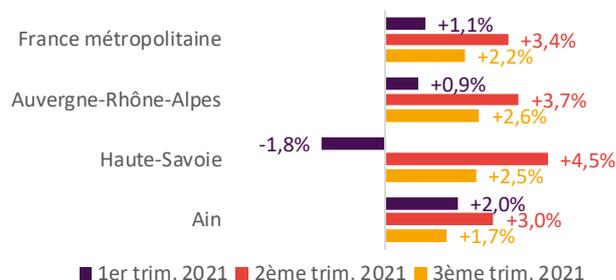
Un fort rebond de l'emploi au 2^{ème} trimestre 2021

Graphiques 2 & 3

ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI SALARIÉ SUR UN TRIMESTRE



ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI SALARIÉ SUR UN AN



Source : Insee (Estimations trimestrielles d'emploi salarié total, données CVS)

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, l'emploi salarié repart durablement à la hausse en 2021 [cf. graphiques 2 & 3].

Dès le **1^{er} trimestre**, il progresse à nouveau. Cette hausse est fortement portée par les secteurs d'activité de l'intérim, de la construction et du tertiaire marchand. Dans le département de l'**Ain**, la dynamique est similaire. En **Haute-Savoie**, l'emploi salarié progresse sur un trimestre, mais reste en repli sur un an comme dans le département voisin de la Savoie (-1,8%, contre -4,9% en Savoie), en raison de fortes baisses dans le tertiaire marchand et l'industrie.

Au **2^{ème} trimestre 2021**, l'emploi salarié régional enregistre une très forte hausse, plus soutenue qu'au niveau national. Il repasse ainsi au-dessus de son niveau d'avant-crise. En **Haute-Savoie**, la hausse de l'emploi est très soutenue, 2^{ème} plus forte

hausse de la région derrière la Savoie. Ces deux départements rebondissent fortement après des pertes importantes en fin d'année 2020 et enregistrent plus de la moitié des créations d'emplois régionales sur ce 2^{ème} trimestre 2021. Dans l'Ain, l'emploi augmente également, notamment les secteurs d'activité du tertiaire marchand et de l'intérim.

La progression de l'emploi salarié se poursuit au 3^{ème} trimestre 2021 dans la région, comme au niveau national. L'emploi est orienté favorablement dans tous les secteurs d'activité (excepté la construction sur un trimestre). Dans l'Ain, l'emploi continue de progresser au 3^{ème} trimestre 2021. En Haute-Savoie, l'emploi se tasse légèrement au 3^{ème} trimestre, mais reste toutefois au dessus de son niveau d'un an plus tôt.

Forte reprise des embauches dans la zone frontalière du Léman, bien qu'en dessous du niveau de 2019

Dans la zone frontalière du Léman (composée des bassins d'emploi du Genevois français, du Chablais et du Pays de Gex), en 2021, le nombre d'embauches tous types de contrat progresse de +18% en un an (contre +22% au niveau régional), et ce dans quasiment tous les secteurs d'activité. Il reste toutefois en-dessous de son niveau d'avant-crise, avec une baisse plus conséquente dans la zone frontalière (-12%) que dans le reste de la région (-4%) et plus particulièrement les embauches en intérim (-13%, contre +1% dans la région) [cf. tableau 1].

L'hébergement et restauration reste le secteur qui recrute le plus en 2021 et 74% de ces embauches concernent un contrat de plus d'un mois. Le niveau des embauches est cependant en-dessous de celui de 2019 (-31%).

Certains des autres secteurs d'activité semblent un peu mieux rebondir qu'au niveau régional (agriculture, hébergement médico-social et social). Parmi les secteurs dits prioritaires, les activités pour la santé ont embauché plus en 2021 (+9% sur 1 an, +22% sur 2 ans). A noter que dans ce secteur, seulement 26% des embauches sont réalisées en contrat de plus d'un mois.

Tableau 1

RÉPARTITION DES EMBAUCHES EN 2021 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DÉTAILLÉ (NAF 38) ET ÉVOLUTION SUR 1 AN ET SUR 2 ANS

	2021			Evol. 2021-2020		Evol. 2021-2019	
	Nombre	Répartition	Part contrats > 1 mois	Zone frontalière	Région	Zone frontalière	Région
Tous secteurs d'activité confondus	163 917	100%	-	+18%	+22%	-12%	-4%
Intérim	68 576	42%	-	+22%	+25%	-13%	+1%
Hors intérim	95 341	58%	59%	+15%	+20%	-12%	-9%
Hébergement et restauration	23 951	15%	74%	+26%	+42%	-31%	-33%
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	16 989	10%	68%	+8%	+12%	-7%	-2%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	11 189	7%	29%	+10%	+8%	+1%	-4%
Arts, spectacles et activités récréatives	6 705	4%	32%	+19%	+42%	-34%	-20%
Activités pour la santé humaine	6 191	4%	26%	+9%	+15%	+22%	+22%
Activités de services administratifs et de soutien	6 123	4%	40%	+14%	+24%	-2%	-15%
Construction	3 714	2%	89%	+3%	+12%	-4%	+4%
Administration publique	3 540	2%	72%	+18%	+15%	+0%	+1%
Transports et entreposage	3 512	2%	86%	+27%	+25%	-10%	+3%
Autres activités de services	2 400	1%	70%	+21%	+15%	-19%	-11%
Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	2 147	1%	84%	+18%	+25%	-8%	+4%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	2 059	1%	88%	+15%	+33%	-8%	-4%
Agriculture, sylviculture et pêche	1 437	1%	22%	+3%	-8%	-2%	-9%
Enseignement	1 100	1%	64%	+35%	+25%	+8%	-2%
Activités immobilières	891	1%	92%	+23%	-36%	+9%	+4%

Source : Acoff / MSA, Déclarations Préalables à l'Embauche (DPAE), données brutes provisoires - Traitement : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes
Champ : DPAE tous types de contrat (ne sont détaillés que les secteurs d'activité (NAF 38) ayant enregistré au-moins 500 embauches en 2021)

De plus nombreux actifs Auverhônals qui travaillent en Suisse

Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui compte le plus de travailleurs frontaliers après le Grand Est

127 000 actifs résidant en Auvergne-Rhône-Alpes occupent un emploi à l'étranger en 2018, d'après le recensement de la population (source Insee). Ils représentent 4% de l'ensemble des actifs occupant un emploi et résidant dans notre région. La région se positionne ainsi au 2^{ème} rang national, derrière la région Grand Est et ses 183 000 navetteurs frontaliers (soit 8% des actifs occupés de cette région). En comparaison nationale, la part d'actifs français travaillant à l'étranger est de 2%.

Des navetteurs qui travaillent en majorité en Suisse

La quasi-totalité de ces actifs qui résident en Auvergne-Rhône-Alpes et occupent un emploi à l'étranger travaillent en Suisse : 124 000 en 2018. Ils représentent 61% des 203 000 personnes ayant effectué des déplacements domicile-travail entre la France et la Suisse. La plupart d'entre eux résident en Haute-Savoie (89 000 actifs travaillant en Suisse) ou dans l'Ain (33 000). Près d'un actif Haut-Savoyard sur quatre exerce son activité professionnelle en Suisse. La part des actifs travaillant en Suisse parmi la population active occupant un emploi s'élève ainsi à 23% en Haute-Savoie et 11% dans l'Ain. La zone d'emploi du Genevois français regroupe 90 000 actifs qui travaillent en Suisse, soit la moitié de sa population active occupée. Celle du Chablais concentre 12 000 actifs qui travaillent en Suisse (soit 23% de sa population active occupée).

Une main d'œuvre plus particulièrement masculine, jeune, qualifiée et dans le secteur tertiaire

58% des personnes qui résident en Auvergne-Rhône-Alpes et travaillent en Suisse sont des hommes (52% parmi les autres actifs de la région). La moitié des frontaliers travaillant en Suisse a entre 30 et 45 ans (37% parmi les autres actifs).

Ils sont aussi beaucoup plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur (53%, contre 43% parmi les autres actifs de la région). Ainsi, les habitants de la région travaillant à l'étranger occupent plus souvent des emplois qualifiés : 25% sont cadres ou professions intellectuelles supérieures (17% parmi les autres actifs), peu sont ouvriers (18%, contre 20% parmi les autres actifs). Les professions intermédiaires restent néanmoins les plus nombreuses à travailler en Suisse (31%, contre 27% parmi les autres actifs).

Les frontaliers sont plus nombreux à exercer un emploi dans le secteur tertiaire, dont 59% dans le commerce, transports et services divers (45% parmi les autres actifs) et 21% dans l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (31% parmi les autres actifs). L'industrie ne concerne que 13 % d'entre eux (15 % parmi les autres actifs).

Le phénomène continue de s'amplifier et touche un nombre croissant de communes

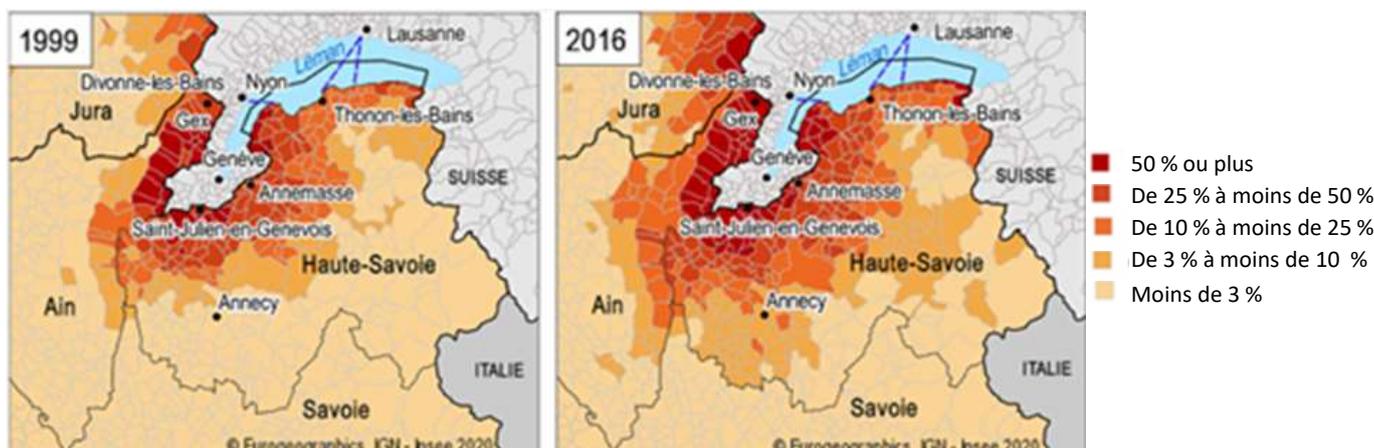
Des communes proches de la frontière voient une majorité de leur population traverser la frontière pour travailler [cf. carte 2].

En Haute-Savoie, les communes plus particulièrement concernées par ce phénomène sont Archamps (75% des actifs résidant dans la commune travaillent en Suisse en 2018), Veigy-Foncenex (74%), Viry (71%), Collonges-sous-Salève (69%), Gaillard (64%), Ambilly (61%), Valleiry (60%), Saint Julien en Genevois (59%), Douvaine (51%), Ville la Grand (50%).

Dans l'Ain, il s'agit notamment des communes de Prévessin-Moëns (71%), Saint-Genis-Pouilly (69%), Divonne-les-Bains (65%), Thoiry (61%), Ornex (58%), Cessy (57%), Ferney-Voltaire (56%), Gex (55%).

Carte 2

PART DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS PARMIS LES PERSONNES EN EMPLOI PAR COMMUNE EN 1999 ET 2016



Source : Insee, Recensement de la population 1999 et 2016

Des déplacements principalement en direction du canton de Genève

Trois cantons suisses accueillent la majorité des frontaliers résidant en Auvergne-Rhône-Alpes :

- De part la géographie des territoires, l'essentiel des déplacements entre Auvergne-Rhône-Alpes et la Suisse a lieu dans un espace fortement resserré autour du **canton de Genève**. A noter, celui-ci partage plus de 100 kilomètres de frontière terrestre avec l'Ain et la Haute-Savoie, contre seulement 5 kilomètres avec le reste de la Suisse. Du fait de son attractivité et de sa proximité, le canton de Genève concentre ainsi 85% des frontaliers qui habitent la région (105 000, dont 77 000 résident en Haute-Savoie et 26 000 dans l'Ain). Plus d'un quart des emplois du canton de Genève sont ainsi occupés par des actifs habitant en Auvergne-Rhône-Alpes. Certains métiers ou compétences sont très recherchés de l'autre côté de la frontière.
- Le **canton de Vaud** emploie beaucoup moins d'actifs en provenance d'Auvergne-Rhône-Alpes (15 000, dont 9 000 résident en Haute-Savoie et 6 000 dans l'Ain). A noter que les traversées par bateau favorisent de plus en plus les navettes depuis le nord du Chablais vers Lausanne et Nyon.
- Le **canton du Valais** accueille 2 000 frontaliers résidant dans notre région, la quasi-totalité réside en Haute-Savoie.

L'**agglomération de Genève** constitue le principal pôle de déplacement. Trois flux sur cinq se font en direction de la seule commune de Genève. En 2018, 74 000 personnes, soit 60% des frontaliers d'Auvergne-Rhône-Alpes, travaillent dans la commune de Genève. Cette part atteint 77% en y ajoutant les communes de Meyrin, Carouge, Lausanne et Plan-les-Ouates.

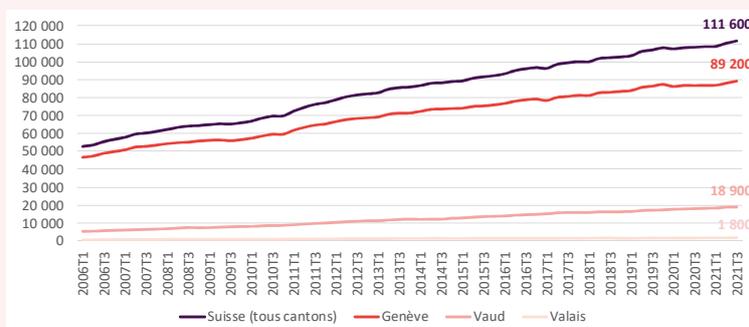
Des caractéristiques particulières pour les actifs travaillant à Genève : peu d'ouvriers (seulement 17%), la part des femmes y est un peu plus importante (44%). 85% des navetteurs travaillant à Genève exercent dans le secteur tertiaire, plus particulièrement dans le commerce, transports et services divers (63%) et l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (22%). L'industrie ne concerne que 8% des navetteurs genevois.

Encadré 2 - L'expansion du travail frontalier suisse

Au 3^{ème} trimestre 2021, parmi les 192 600 frontaliers français qui travaillent en Suisse, 111 600 résident en Auvergne-Rhône-Alpes, d'après la statistique des frontaliers étrangers avec une autorisation frontalière de travail en Suisse (source OFS-Office Fédéral de la Statistique) [cf. graphique 4]. 75% d'entre eux résident en Haute-Savoie et 22% dans l'Ain. Leur nombre ne cesse de s'accroître : +3% en un an par rapport au 3^{ème} trimestre 2020, +16% en cinq ans, +46 % en dix ans. Ils sont deux fois plus nombreux qu'il y a une quinzaine d'années (+101% par rapport au 3^{ème} trimestre 2006).

Graphique 4

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS FRONTALIERS SUISSES RÉSIDANT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DEPUIS 2006 ET PAR CANTON DE TRAVAIL DE LA RÉGION LÉMANIQUE



Source : OFS

Champ : Travailleurs frontaliers avec autorisation frontalière de travail en Suisse résidant en Auvergne-Rhône-Alpes

Les frontaliers occupent un emploi majoritairement dans le secteur tertiaire [cf. tableau 2] : le commerce, les activités de services administratifs et de soutien, la santé humaine et action sociale. Ils travaillent également dans l'industrie manufacturière, et ce de façon plus importante dans les cantons de Vaud et du Valais, que dans le canton de Genève.

Tableau 2

RÉPARTITION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS FRONTALIERS SUISSES RÉSIDANT EN FRANCE AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2021 PAR DIVISION ÉCONOMIQUE ET PAR CANTON DE TRAVAIL DE LA RÉGION LÉMANIQUE

Ces données concernent les travailleurs frontaliers suisses résidant en France, pas uniquement ceux résidant en Auvergne-Rhône-Alpes. Noter que 97% des frontaliers résidant en France et travaillant dans le canton de Genève viennent d'Auvergne-Rhône-Alpes, 91% pour ceux travaillant dans le canton du Valais et 54% pour ceux travaillant dans le canton de Vaud.

	Suisse (tous cantons)	Genève	Vaud	Valais
Ensemble	192 567 100%	92 284 100%	35 177 100%	1 999 100%
Secteur tertiaire	134 574 70%	73 089 79%	24 066 68%	1 271 64%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	26 507 14%	13 403 15%	5 195 15%	260 13%
Activités de services administratifs et de soutien	23 599 12%	12 185 13%	3 731 11%	230 12%
Santé humaine et action sociale	21 301 11%	12 011 13%	4 981 14%	266 13%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19 239 10%	9 272 10%	2 763 8%	105 5%
Hébergement et restauration	8 492 4%	5 357 6%	1 383 4%	115 6%
Transports et entreposage	9 292 5%	5 281 6%	1 214 3%	64 3%
Enseignement	5 500 3%	3 522 4%	1 338 4%	30 2%
Activités financières et d'assurance	4 388 2%	3 279 4%	586 2%	48 2%
Information et communication	4 861 3%	2 459 3%	751 2%	38 2%
Autres activités de services	4 899 3%	2 451 3%	998 3%	37 2%
Arts, spectacles et activités récréatives	2 257 1%	1 277 1%	472 1%	51 3%
Administration publique	1 711 1%	1 014 1%	395 1%	13 1%
Activités immobilières	1 091 1%	878 1%	116 0%	5 0%
Activités des ménages en tant qu'employeurs et producteurs	1 327 1%	591 1%	145 0%	7 0%
Activités extra-territoriales	112 0%	110 0%	0 0%	1 0%
Secteur secondaire	56 730 29%	18 691 20%	10 769 31%	694 35%
Industrie manufacturière	41 877 22%	10 541 11%	8 106 23%	472 24%
Fabrication de produits informatiques et électroniques, horlogerie	12 157 6%	3 323 4%	2 617 7%	47 2%
Autres industries manufacturières, réparation et installation	5 975 3%	1 862 2%	1 158 3%	23 1%
Fabrication de produits métalliques	3 570 2%	862 1%	605 2%	29 1%
Cokéfaction, raffinage et industrie chimique	4 262 2%	779 1%	503 1%	105 5%
Industrie pharmaceutique	3 913 2%	720 1%	430 1%	81 4%
Industries du bois et du papier, imprimerie	1 725 1%	716 1%	321 1%	21 1%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	3 277 2%	653 1%	753 2%	95 5%
Industries alimentaires et du tabac	3 074 2%	595 1%	921 3%	27 1%
Industries du caoutchouc et du plastique	1 463 1%	371 0%	287 1%	12 1%
Fabrication d'équipements électriques	1 695 1%	364 0%	395 1%	28 1%
Industries du textile et de l'habillement	537 0%	247 0%	59 0%	1 0%
Fabrication de matériels de transport	229 0%	49 0%	56 0%	4 0%
Construction	13 995 7%	7 765 8%	2 459 7%	217 11%
Production et distribution d'énergie	514 0%	239 0%	149 0%	4 0%
Production et distribution d'eau, gestion des déchets	179 0%	103 0%	25 0%	1 0%
Industries extractives	165 0%	43 0%	29 0%	0 0%
Secteur primaire	1 263 1%	504 1%	342 1%	34 2%

Source : OFS

Champ : Travailleurs frontaliers avec autorisation frontalière de travail en Suisse résidant en France (tous départements, y compris hors Auvergne-Rhône-Alpes)

Recul de la demande d'emploi dans la zone frontalière du Léman, comme dans le reste de la région

Un nombre de demandeurs d'emploi en recul sur un an, mais encore au-dessus de son niveau d'avant-crise

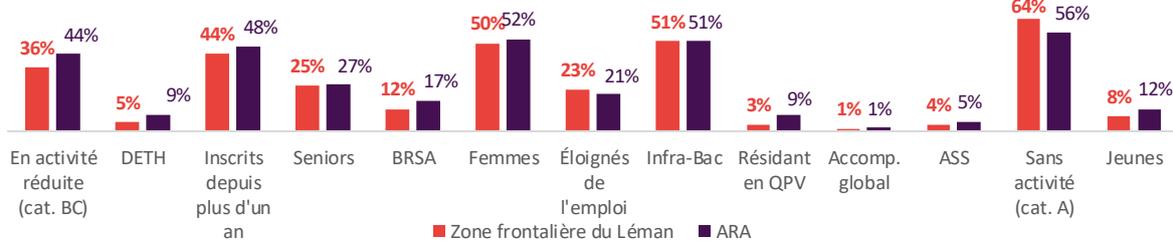
34 200 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégories A, B, C à fin décembre 2021 dans les agences Pôle emploi de la zone frontalière (bassins d'emploi du Genevois Français, du Chablais et du Pays de Gex). Leur nombre est en baisse de -9,8% en un an (3 700 personnes en moins). Cette diminution est un peu plus marquée qu'au niveau régional (-8,1%). Ils restent cependant plus nombreux qu'avant la crise dans la zone frontalière (+7,8% par rapport à décembre 2019, soit 2 500 demandeurs en plus), alors que la demande d'emploi régionale repasse en dessous de niveau d'avant-crise (-1,5% sur 2 ans).

Des demandeurs d'emploi précaires plus impactés par la crise et plus fortement que dans la région

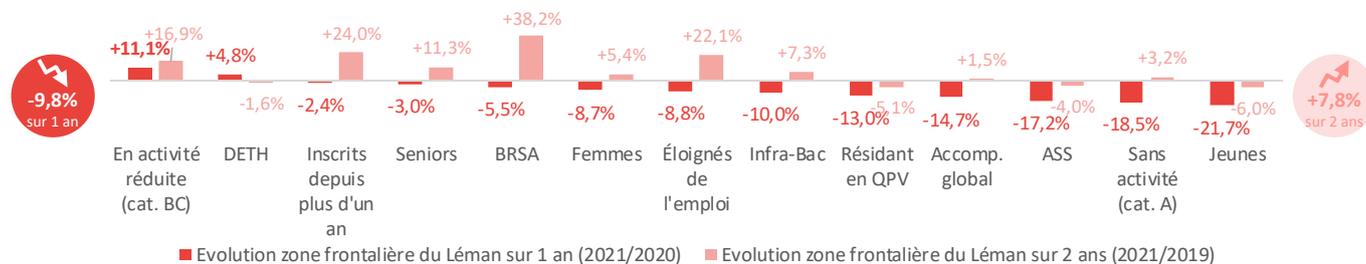
Les demandeurs d'emploi sans aucune activité au cours du mois (inscrits en catégorie A) et ceux durablement éloignés de l'emploi (ayant cumulé 365 jours ou plus - équivalent de 12 mois - d'inactivité totale au cours des 15 derniers mois) sont surreprésentés dans la zone frontalière du Léman comparé à la région, respectivement 64% (contre 56% au niveau régional) et 23% (contre 21%) [cf. graphiques 5 & 6]. Le nombre de demandeurs d'emploi diminue sur un an quelque soit leur profil. En revanche, les publics précaires sont plus impactés par la crise et plus fortement dans la zone frontalière que dans la région : bénéficiaires du RSA (+38% sur 2 ans), inscrits depuis plus d'un an (+24%) et éloignés de l'emploi (+22%), séniors (+11%).

Graphiques 5 & 6

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN FIN DE MOIS EN CATÉGORIES ABC DANS LA ZONE FRONTALIÈRE



ÉVOLUTION SUR 1 AN ET 2 ANS DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS EN FIN DE MOIS DANS LA ZONE FRONTALIÈRE



Source : Pôle emploi (STMT)

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes à fin décembre 2021 et évolution par rapport à fin décembre 2020 et 2019

Moins d'inscriptions de demandeurs d'emploi en 2021, suite à une fin de CDD ou de mission d'intérim

Dans la zone frontalière du Léman, comme au niveau régional, moins de demandeurs d'emploi se sont inscrits à Pôle emploi en 2021 suite à une fin de CDD ou de mission d'intérim (25% des inscriptions dans la zone frontalière, contre 31% en 2020). Particulièrement sur ce territoire, les inscriptions suite à un licenciement économique sont également moins nombreuses en 2021 (7% des inscriptions, contre 9% en 2020 et seulement 2% des inscriptions régionales en 2021 comme en 2020).

Impact de la crise sur les inscriptions à pôle emploi de frontaliers ayant perdu leur emploi en Suisse

Les inscriptions de personnes suite à une fin de contrat de travail en Suisse représentent 12% de l'ensemble des inscriptions dans la zone frontalière (soit 8 200 inscriptions depuis le début de la crise sanitaire, en cumul de mars 2020 à août 2021). La part de ces inscriptions a surtout été élevée lors des premiers mois de la crise sanitaire : presque 20% au moment du premier confinement en 2020, autour de 10% à l'été 2020, 15% fin 2020/début 2021 et moins de 10% sur la suite de 2021.

Quel est le profil de ces demandeurs d'emploi en provenance de Suisse qui se sont inscrits sur la période ?

- Plus d'hommes : 59% (contre 52% parmi les autres inscriptions),
- Un peu plus âgés : 37,8 ans en moyenne (contre 36 ans en moyenne),
- Plus qualifiés (cadres) : 16% (contre 12%),
- Moins précaires (bénéficiaires du RSA) : 3% (contre 14%),
- Recherchant un emploi notamment dans la restauration (service en restauration et personnel de cuisine).

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi ayant travaillé en Suisse indemnisés par l'Assurance chômage



Rappel de la législation en vigueur

Les règles d'indemnisation des travailleurs frontaliers sont régies par le règlement communautaire CE 883/2004 qui s'applique aux pays de l'Union Européenne depuis mai 2010 et à la Suisse depuis avril 2012.

Un travailleur frontalier français qui travaille en Suisse cotise en Suisse et bénéficie, quand il est au chômage, de droits identiques à celui qui a exercé son activité en France. La charge de l'indemnisation en période de chômage revient à la France. Les règles de coordination prévoient que la Suisse rembourse ensuite à la France le montant des allocations versées, dans une certaine limite (le remboursement est limité à 3 mois ou à 5 mois si le travailleur frontalier a travaillé en Suisse au moins 12 mois au cours des 24 derniers mois, et dans la limite des droits qui seraient ouverts par la Suisse en application de ses propres règles).

Les données sont présentées ici au niveau **bassin d'emploi** (au sens Pôle emploi). Pour information, la **zone d'emploi** du Genevois français couvre une partie des bassins d'emploi du Genevois Français, du Pays de Gex, d'Annecy, de la Vallée de l'Arve et de Belley.

Dans les bassins du Genevois français et du Pays de Gex, près de la moitié des demandeurs d'emploi indemnisés par l'Assurance chômage ont travaillé précédemment en Suisse

13 000 demandeurs d'emploi ayant travaillé en Suisse sont indemnisés par l'Assurance chômage (hors formation) à fin septembre 2021, ce qui représente 4 % de l'ensemble des indemnisés (hors formation) dans la région.

Ils résident en Haute-Savoie (9 500, 25% des demandeurs d'emploi indemnisés du département) et dans l'Ain (2 600, 10% des indemnisés du département). Ils se concentrent plus particulièrement dans les bassins d'emploi du Genevois français (45% des indemnisés du bassin), du Pays de Gex (45%), du Chablais (25%), d'Annecy (15%) et de la Vallée de l'Arve (13%).

59% sont des hommes (contre 49 % parmi l'ensemble des indemnisés) et il y a moins de jeunes ou de seniors parmi les frontaliers indemnisés; en effet 71% ont entre 25 et 49 ans (contre 61% parmi l'ensemble des indemnisés).

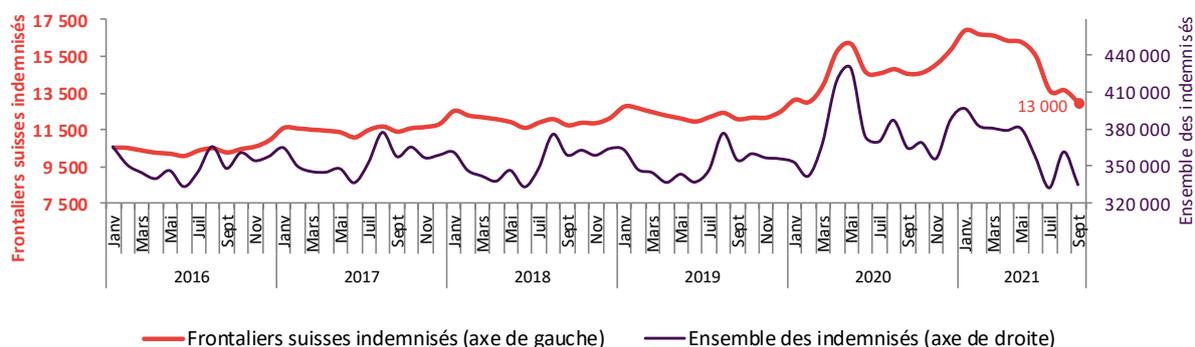
Un nombre de frontaliers indemnisés en baisse sur un an, sans retrouver encore son niveau d'avant-crise

Le nombre de frontaliers suisses indemnisés repart fortement à la baisse. Il diminue de -10% sur un an par rapport à septembre 2020, contre -8% pour l'ensemble des indemnisés [cf. graphique 7].

L'impact de la crise sanitaire en 2020 a été plus important pour les demandeurs d'emploi frontaliers suisses indemnisés, avec une hausse de +8% sur 2 ans entre septembre 2021 et 2019 (-6% pour l'ensemble des indemnisés). Les évolutions passées indiquaient, certes, une augmentation, mais à un rythme bien moins soutenu (+3% entre septembre 2019 et 2018, +3% entre septembre 2018 et 2017).

Graphique 7

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FRONTALIERS SUISSES INDEMNISÉS PAR PÔLE EMPLOI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DEPUIS JANVIER 2016



Source : Pôle emploi (FNA - Données brutes avec 3 mois de recul)

Champ : Demandeurs d'emploi indemnisés en ARE dans le cadre de la convention de gestion franco-suisse au 30 septembre 2021 inscrits à Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes



Encadré 3 - Une ancienneté dans l'indemnisation plus courte et un montant moyen d'indemnisation plus élevé

Le salaire journalier de référence pris en compte dans le calcul de l'indemnisation (sur la base des anciens salaires perçus) est nettement plus élevé pour les frontaliers comparé à l'ensemble des demandeurs d'emploi indemnisés. Leur montant journalier d'indemnisation est largement supérieur (en moyenne 2,3 fois plus élevé) à celui de l'ensemble des indemnisés (95€ pour les frontaliers contre 41€). Leur ancienneté moyenne d'indemnisation reste moins longue (357 jours pour les frontaliers contre 429 jours).

Sources et définitions

La collecte d'informations sur le volet transfrontalier est compliquée par les différences entre les sources de données. Cela implique des écarts dans les méthodologies, les définitions, les nomenclatures géographiques et sectorielles, la temporalité de la collecte, etc ...

Accoss

- Les **Déclarations Préalables À l'Embauche (DPAE)** proviennent de l'Accoss et ont pour origine l'Urssaf et la MSA. La DPAE est une formalité obligatoire accomplie par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche d'un salarié, et ce, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail envisagé. Les DPAE concernant une mission d'intérim sont réalisées par l'établissement de travail temporaire avec le code activité de l'établissement de travail temporaire et non celui de l'entreprise utilisatrice.

Les données brutes sont issues du système d'informations de Pôle emploi sur les entreprises, mis à jour quotidiennement à partir de flux de données fournies par l'Urssaf et la MSA. Les résultats sont donc provisoires, notamment pour les derniers mois. **Les déclarations d'embauches de plus d'un mois** comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois, hors intérim. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 30 jours.

- **L'emploi salarié** - Les données brutes du nombre des établissements employeurs et des effectifs salariés en fin d'année sont réalisés par l'Accoss. Le champ concerne les établissements employeurs du secteur privé (régime général), hors agriculture et hors secteur public. Ne sont donc pas couverts l'emploi agricole, le secteur public, les non salariés.

Insee

- **Le recensement de la population, et notamment les flux domicile-travail**, permettent de recenser les navetteurs (résident en France et travaillent en Suisse). Le champ statistique couvre la population active de 15 ans ou plus ayant un emploi. Un navetteur peut-être de nationalité française ou étrangère (*il y a par exemple des personnes de nationalité suisse qui résident en France et travaillent en Suisse*). Néanmoins, le recensement ne permet pas de connaître le nombre de frontaliers ayant la double nationalité, situation fréquente dans notre région.

- **L'emploi salarié total** - Les données corrigées des variations saisonnières (CVS) en fin de trimestre proviennent des estimations trimestrielles d'emploi salarié établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

Observatoire statistique transfrontalier (OST)

Créé à l'initiative du Comité régional franco-genevois, l'Observatoire statistique transfrontalier (OST), organe de la statistique publique, qui couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, et les cantons suisses de Genève et de Vaud, est mis en œuvre par les institutions statistiques territorialement concernées : l'INSEE Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT). Statistique Vaud (STATVD) met à disposition ses données. Il axe ses travaux sur les thèmes prioritaires tels que la démographie, le marché du travail, les mobilités ou encore le développement économique. L'observation est réalisée à deux échelles : le Territoire franco-valdo-genevois et l'Espace transfrontalier genevois. Une attention particulière est portée au territoire de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève.

Office Fédéral de la Statistique (OFS) Suisse

La **statistique des frontaliers** (STAF) fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif de travailleurs frontaliers étrangers en activité en Suisse et leurs principales caractéristiques. La STAF recense tous les travailleurs frontaliers étrangers, c'est-à-dire les travailleurs de nationalité étrangère en possession d'une autorisation spécifique pour frontalier (livret G) et exerçant une activité lucrative en Suisse.

Le permis G a une durée de validité de cinq ans pour un CDI ou un contrat de plus d'un an. Pour les contrats de moins d'un an, l'autorisation correspond à la durée du contrat (au minimum de 90 jours).

Pôle emploi

Les **demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi**

La Statistique du marché du travail (STMT) est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi selon les catégories suivantes :

- cat. A : tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- cat. B : tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 h ou moins sur un mois) ;
- cat. C : tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 h sur un mois) ;
- cat. D : non tenus de rechercher un emploi (formation, maladie) ou en contrat de sécurisation prof. (CSP), sans emploi ;
- cat. E : non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par ex. bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

La notion de demandeurs d'emploi est différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) mesuré par l'enquête Emploi de l'Insee. Est chômeur au sens du BIT toute personne de 15 ans ou plus qui (i) n'a pas travaillé au moins une heure pendant une semaine de référence, (ii) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et (iii) a recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois.

Les **demandeurs d'emploi ayant travaillé en Suisse et indemnisés en fin de mois par l'Assurance Chômage en Auvergne-Rhône-Alpes** (ou frontaliers suisses indemnisés) sont des frontaliers percevant une allocation en fin de mois (hors formation) versée par Pôle emploi dans le cadre de la convention de gestion franco-suisse.

Les données, issues du Fichier National des Allocataires (FNA) et présentées avec un recul de 3 mois, permettent d'établir le nombre total de frontaliers indemnisés en fin de mois, par âge et sexe, l'ancienneté moyenne d'indemnisation, le taux journalier moyen et le salaire journalier moyen. Les bénéficiaires de l'Assurance chômage sont indemnisés sur la base d'un "salaire journalier de référence" calculé à partir des salaires de base bruts et des primes incluses dans le salaire mensuel (ancienneté, rendement, primes de vacances, 13ème mois) perçus au cours des 12 derniers mois qui ont précédé la perte de l'emploi. Les salaires pris en compte dans le calcul de l'indemnité de chômage ne peuvent toutefois excéder quatre fois le plafond de la Sécurité sociale (soit 13 712 euros par mois au 1^{er} juillet 2020).

Périmètres géographiques

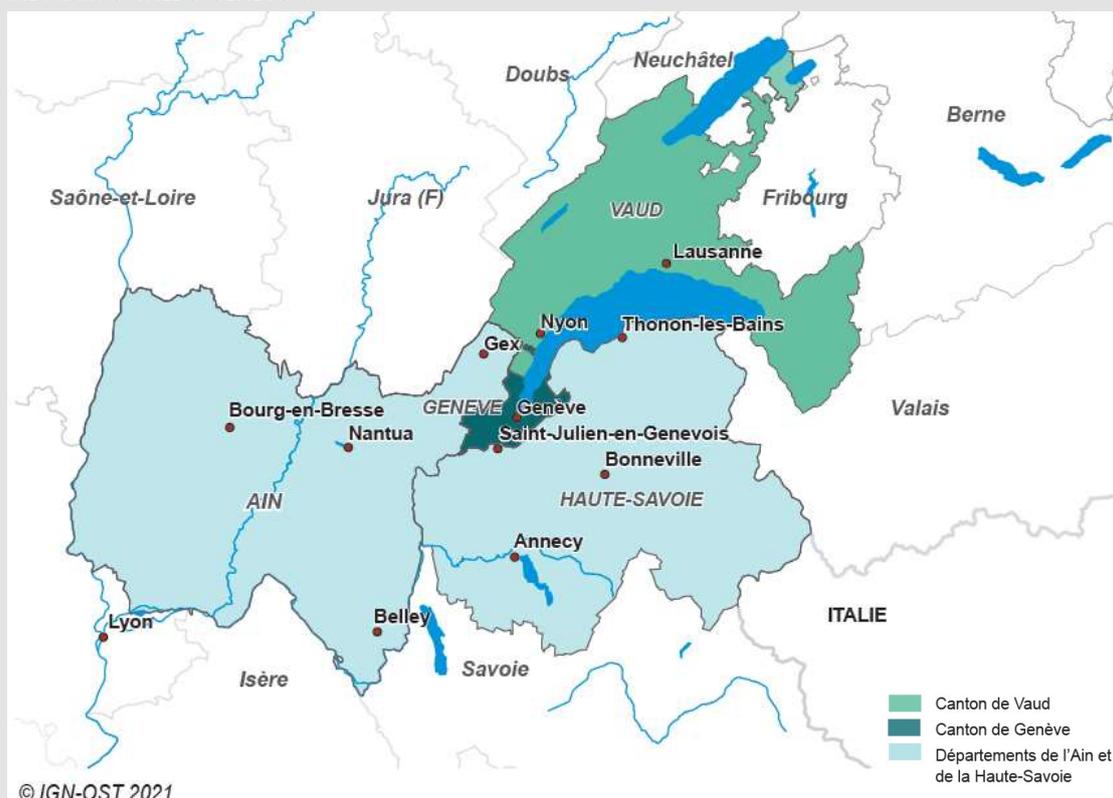
En fonction de la granularité des données et de leur origine, les périmètres géographiques étudiés varient : département, zone d'emploi ou bassin d'emploi en France, canton et district en Suisse, commune, etc ...

Plusieurs périmètres institutionnels ou d'études existent :

- **le territoire franco-valdo-genevois** : ensemble institutionnel de référence constitué, côté suisse, des cantons de Genève et de Vaud, et, côté français, des départements de l'Ain et la Haute-Savoie [cf. carte 3]
- **l'espace transfrontalier genevois** : zone d'étude de l'OST-Observatoire Statistique Transfrontalier, qui inclut, côté suisse, le canton de Genève et le district de Nyon (soit une partie du canton de Vaud), et côté français, la zone d'emploi du Genevois français (à cheval sur les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie) [cf. carte 4]
- **la zone d'emploi du Genevois français** : à cheval sur les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, et qui fait donc partie des deux territoires transfrontaliers susmentionnés. La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Les déplacements domicile-travail appréhendés de commune à commune constituent la donnée de référence pour la détermination de ce zonage. Pour le Genevois français, les déplacements vers la Suisse ont été pris en compte. La zone d'emploi du Chablais est également concernée, à un degré moindre, par la problématique transfrontalière.
- **le Grand Genève** : le Projet d'agglomération franco valdo-genevois comprend le canton de Genève et le district de Nyon côté Suisse, et le Pôle métropolitain du Genevois français (regroupement d'intercommunalités) côté français.
- **La zone frontalière du Léman** composée des bassins d'emploi (au sens Pôle emploi) du Genevois Français, du Chablais et du Pays de Gex.

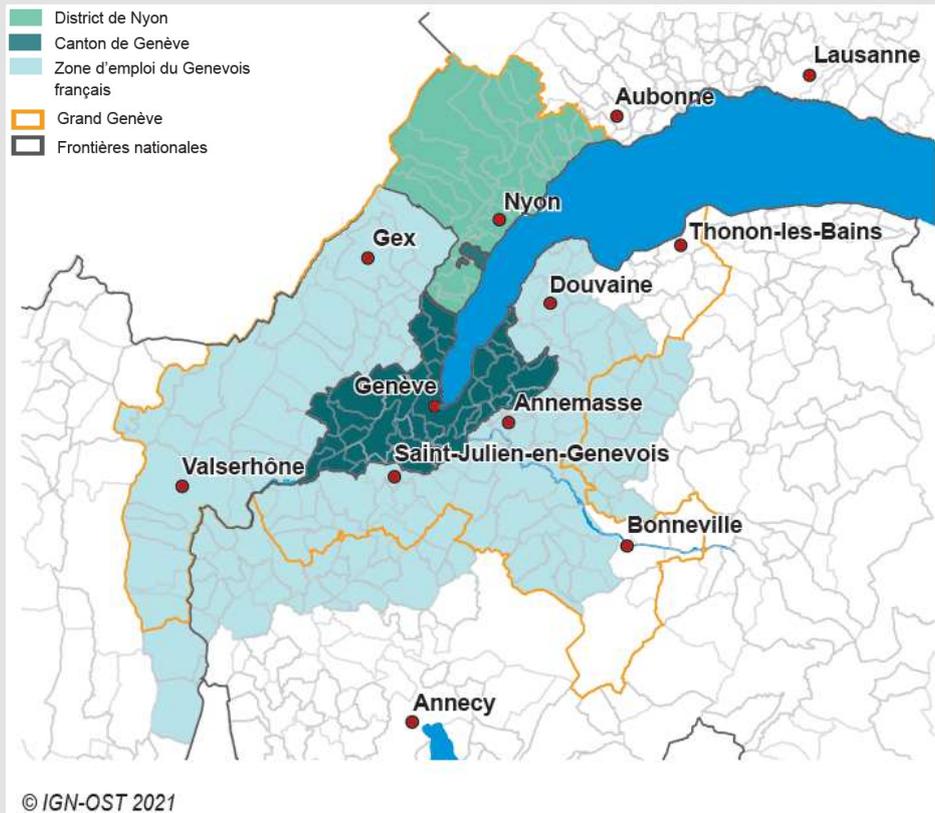
Carte 3

LE TERRITOIRE FRANCO-VALDO-GENEVOIS



Carte 4

L'ESPACE TRANSFRONTALIER GENEVOIS



Références bibliographiques

- « L'Espace transfrontalier genevois, entre dynamisme et interconnexion croissante », *OST Synthèse* 2021, décembre 2021.
- DECORME H., LABOSSE A., « Amplification des écarts de revenus : l'effet du travail frontalier », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 131, septembre 2021.
- DEPLAZES J., « Les frontaliers en Suisse 1996 à 2020 », *Actualités OFS*, OFS, juin 2021.
- CHAPUT K., HERVIANT J., JABOT D., KHELLADI I., DE LAPASSE B., « Les inégalités territoriales de niveau de vie en France entre 2008 et 2017 », *Insee Références*, édition 2021.
- « Impacts de la pandémie de coronavirus sur le territoire franco-valdo-genevois », *OST fiche* n°2, décembre 2020.
- STEPHAN N., « Population et emploi : des évolutions contrastées de part et d'autre des frontières », *Insee Focus* n° 202, septembre 2020.
- DEBOUZY I., SIMON A., « Le travail frontalier en forte croissance : 115 000 habitants de la région employés en Suisse », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 101, juillet 2020.

Directeur de la publication
Frédéric TOUBEAU

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation

Contact
Stat.ara@pole-emploi.fr



Observatoire de Pôle emploi
Auvergne-Rhône-Alpes
www.observatoire-emploi-ara.fr

